REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022 Affiché le

ID: 025-212502843-20220920-254 2022-DE

N° 254/2022

VILLE DE GRAND-CHARMONT (25200)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 20 septembre 2022

Le 20 septembre 2022 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 14 septembre 2022, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 25 Nombre d'excusés: 3 Nombre d'absent : 1

VOTES

Pour: 28 Contre: --Abstention :--

Les conseillers présents sont : MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, GUILLEMET Jean-Louis, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe. GAUTHIER Pascal, LAZAAL Zahia, LAKHDER Nadia, OCHIER Jean-Christophe, NICOLET Josette, COENART Séverine, LOYSEAU David, VIEILLE Laurent, NUNHOLD Jacinthe, TABECHE Yasmina, BOUDJEKADA Ismaël

Etaient excusés :

Madame CHETTAT BENATTABOU (jusqu'à son arrivée) pouvoir à GUILLEMET J.Louis

Monsieur CHARITE Pierre

Monsieur CLEMENT Alain

Madame SAUNIER Fanny

Etait absent: DRIANO Christian

pouvoir à LAKHDER Nadia pouvoir à DALON Olivier pouvoir à MUNNIER Jean-Paul

Monsieur LOYSEAU David est désigné secrétaire de séance

OBJET

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023- RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR ET D'AGENTS RECENSEURS

La convocation du conseil a été faite le 14 Septembre 2022 La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 26 septembre 2022 Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 23 septembre 2022

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 20 septembre 2022

Envoyé en préfecture le 23/09/2022 Reçu en préfecture le 23/09/2022

Berger Leviault

ID: 025-212502843-20220920-254_2022-DE

DÉLIBÉRATION n° 254/2022

Objet : Recensement de la population 2023- recrutement d'un coordonnateur et d'agents recenseurs

Le Rapporteur:

Considérant que la collectivité doit organiser au titre de l'année 2023 les opérations de recensement de la population ;

Considérant qu'à ce titre, il convient de désigner un coordonnateur et l'équipe communale de l'enquête de recensement ;

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

de désigner :

- Monsieur Patrick GUYOT comme coordonnateur de l'enquête de recensement
- Monsieur Yann GRANDHAYE, agent municipal, comme adjoint au coordonnateur
- Madame Sylvie BAVEREY, agent municipal, comme adjoint au coordonnateur;
 - de fixer entre 10 et 12 le nombre d'agents recenseurs nécessaires au besoin de la collectivité;
 - d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de recrutement des agents recenseurs nécessaires pour mener à bien les opérations de l'enquête de recensement de la population.

Les modalités de rémunération seront précisées lors d'une prochaine délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Jean-Paul MUNNIER, Le secrétaire de séance David LOYSEAU